

**Filière
Paysagère**

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

JARDINIER PAYSAGISTE

Niveau 3

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -



**Conditions
d'entrée**

Avoir entre 16 et 29 ans*

**Entrée à 15 ans autorisée après une classe de troisième.*

Recrutement

Pré-inscription sur le site Internet : www.animapole.fr

Entretien de positionnement

Signer un contrat d'apprentissage*

**Se référer au guide de l'apprentissage disponible sur le site internet : www.animapole.fr ou sur demande auprès du CFAA-CFPPA du Lot.*

Métiers visés

Poursuivre ses études au CFAA/CFPPA du Lot vers le BP AP (Aménagements Paysagers)

Travailler comme ouvrier qualifié dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...)

**Financement
et rémunération**

Pour les apprentis dans le secteur privé, les frais de formation seront pris en charge par l'**OPCO de leur employeur**.

Pour les apprentis dans le secteur public, une partie des frais de formation sera demandé aux employeurs.

La rémunération des apprentis dépend de l'âge, du niveau de formation de l'apprenti et des conventions collectives applicables aux contrats. Plus de renseignements sur **le guide de l'apprentissage**.

**Objectifs de
la formation**

Permettre aux apprenants d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des apprenants d'**élaborer un projet professionnel** à l'issue de leur formation.

Avoir une **connaissance du monde professionnel** grâce à l'alternance en entreprise.

Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Pour ce diplôme, la formation se déroule au travers d'un

contrat d'apprentissage d'une durée de deux ans.

Nb d'heures de formation en Centre : 910 heures



Contenu

Capacités	Contenu	Heures
Capacité Générales CG1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	209
CG2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	134
CG3	Interagir avec son environnement social	106
Capacités Professionnelles CP4	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	161
CP5	Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager	199
CP6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements	48
CP7	S'adapter à des enjeux professionnels locaux	55

Modalités d'Evaluation

Les évaluations sont organisées sous forme d'**entretien d'explicitation**.
Pour obtenir le diplôme du CAPA, il faut valider les 7 Capacités.

Hébergement Restauration

Le CFAA - CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit -déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places**.

Contact

Le CFAA-CFPPA du Lot vous accompagne dans la recherche d'employeur une fois que votre candidature a été prise en compte.

Vous pouvez contacter le standard pour avoir des renseignements généraux sur cette formation. Une fois pré-inscrit, (sur notre site internet : www.animapole.fr) la référente de la formation ou la chargée de recrutement prendra contact avec vous en temps utile.

Référente formation : Isabelle Bonnassie

Responsable communication et relation aux entreprises : Clara Mas Oréa

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : cfa.lot@educagri.fr

CFAA/CFPPA du Lot

Site de Lacapelle-Marival

La Prairie du Château

46120 LACAPELLE-MARIVAL

Tél. 05 65 40 80 28

Mail : cfa.lot@educagri.fr